



Mercredi 30.04.14 | 47e année | No 14

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Ces quelques fleurs...

Lorsque vous dirigez des services en prise directe avec le citoyen, vous êtes abordé dans la rue. Il s'ensuit des discussions franches sur les prestations de l'administration. Des propos sont aussi tenus sur la stratégie pour défendre nos intérêts, mais plus rarement car le citoyen veut du concret et tout de suite.

Alors il convient de dire que les prestations offertes soulèvent de nombreuses louanges.

Chacun salue le travail de Sisyphe réalisé par les employés de la voirie. Le Service des parcs et promenades ne ménage pas ses efforts pour entretenir nos espaces verts et embellir notre cité. Même intensité de travail et conscience professionnelle au Corps de police et au SIS.

Les contacts entre l'autorité et le citoyen permettent d'adapter notre manière de faire pour répondre aux besoins exprimés. C'est ainsi que l'horaire du Contrôle des habitants a été revu. Il est désormais possible d'être servi tôt le matin, durant la pause de midi et plus tard le soir suivant le jour choisi pour nous rendre visite.

Alors permettez que je me fasse votre porte-parole et que j'offre quelques fleurs, en votre nom, au personnel de l'administration qui doit savoir qu'une grande majorité de la population reconnaît la qualité de son travail.

*Pascal Sandoz  
Directeur de la Sécurité,  
des Infrastructures et Energies*



Le bâtiment Microcity ouvrira ses portes au public samedi 10 mai avec une série d'animations.

# Microcity s'ouvre au public

**A l'occasion de l'inauguration du bâtiment Microcity, la population est conviée samedi 10 mai à une journée portes ouvertes. Visites guidées du bâtiment, découverte des laboratoires de l'EPFL et des start-up de Neode, conférences et ateliers pour enfants sont autant d'activités qui animeront la fête. Une invitation à plonger dans l'univers passionnant des microtechniques.**

Sis à la rue de la Maladière 71, le bâtiment Microcity accueillera samedi 10 mai quantité d'animations. Différents partenaires tiendront des stands où il sera notamment possible d'essayer des segways, de déguster une barbe à papa confectionnée par un robot ou encore de visiter la centrale solaire installée en toiture. Le riche

programme de la journée figure en pages 8 et 9.

L'inauguration de ce bâtiment représente pour le canton de Neuchâtel une étape importante pour le développement des microtechniques en lien avec le tissu industriel de l'Arc jurassien. Pour l'EPFL, le bâtiment Microcity constitue une opportunité de croître. Depuis 2009, son Institut de Microtechnique ne cesse de se développer à Neuchâtel, passant de 4 à 10 chaires en activité. Une 11<sup>e</sup> chaire vient d'être annoncée ce lundi, l'objectif étant d'abriter 12 à 14 chaires à terme. Cette croissance est rendue possible grâce au déménagement de l'Institut dans son nouvel écrin.

Le bâtiment Microcity regroupe désormais les laboratoires de l'EPFL

ainsi que le parc scientifique et technologique Neode. Achevée en septembre 2013, sa construction – réalisée par le groupement constructeur-architecte ERNE-Bauart – représente pour l'Etat un investissement de 71,4 millions de francs. La Ville de Neuchâtel, pour sa part, a fait modifier le plan d'aménagement communal et le plan d'alignement pour Microcity. Les habitants du quartier ont été associés au projet tout au long de sa réalisation. La Ville a voté un crédit de 4,6 millions de francs en partenariat avec le Canton et la Confédération pour réaliser les aménagements des espaces publics. Idéalement situé à proximité immédiate du CSEM, Microcity abrite une chaîne de compétence complète, performante et innovante.



**3**  
La première édition de la Fête du lac se tiendra les 2 et 3 mai prochains au port de Neuchâtel.



**4**  
La Fête de la danse revient pour la quatrième fois à Neuchâtel du 2 au 4 mai en divers lieux.



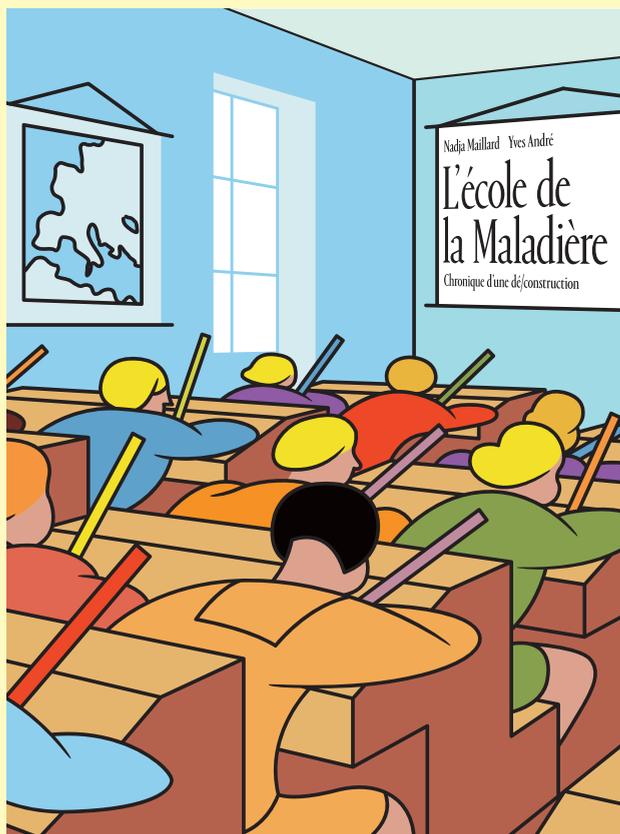
**5**  
Deux familles burkinabée et indienne viennent présenter leur culture les 2 et 3 mai au Théâtre du Pommier.

# Publicité

*Théâtre de Colombier*  
*Samedi 3 mai - 20h00*  
 Harmonie de Colombier  
 direction Vincent Baroni  
 reçoit  
**Società Filarmonica  
 di San Sepolcro**  
 Direction Maestro Andrea Marzà  
 Entrée libre - Collecte  
Concert réalisé dans le cadre de l'échange culturel entre les villes jumelées de  
 San Sepolcro et Neuchâtel



**EMERY** Ecoute  
 Respect  
 Disponibilité  
**Pompes funèbres**  
 Ecoute et empathie pour  
 conseiller les familles  
**032 841 18 00** 24h/24  
 Conseils personnalisés  
 en prévoyance funéraire  
**Neuchâtel - Colombier**



Un *cas d'école* en quelque sorte, ce livre relate, à l'initiative de la Ville de Neuchâtel, non seulement l'édification, mais aussi la déconstruction du bâtiment de la Maladière, cher au cœur de bien des Neuchâtelois. Terminée en 1914, cette école aura marqué le paysage urbain durant un siècle, avant d'être remplacée par Microcity. A l'édifice de pierre s'est ainsi substitué un ouvrage de mots et d'images, comme une contrepartie due à la population, une manière de lui restituer, sous une autre forme, ce bâtiment référentiel auquel elle était attachée.

*Rédaction: Nadja Maillard – Photographie: Yves André*

Commandez l'ouvrage au prix de souscription de CHF 29.– (+ frais d'envoi).  
 Dès parution le 11 mai 2014 CHF 39.– / Disponible chez l'éditeur, en librairie  
 et sur le site : [www.editions-attinger.ch](http://www.editions-attinger.ch)

**Expéditeur** (merci de remplir en majuscules)

Nom et prénom :

---

Rue et N° :

---

NP, lieu :

---

Date et signature :

---

Talon à affranchir et à renvoyer aux: Editions Attinger SA, Case postale 124, 2068 Hauterive.  
 Il est également possible de commander l'ouvrage sur le site des éditions : [www.editions-attinger.ch](http://www.editions-attinger.ch)



Dans ce numéro

## Fête de la danse

La quatrième édition de la Fête de la danse en ville de Neuchâtel a lieu du 2 au 4 mai. Une cinquantaine d'animations sont prévues au centre-ville, entre spectacles et initiations.

Page 4

## Inauguration de Microcity

L'EPFL propose samedi 10 mai une série d'ateliers pour les enfants de 6 à 14 ans, dans le cadre de la journée portes ouvertes à Microcity. Conférences et visites guidées sont également au programme à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau bâtiment.

Pages 8-9

## Conseil général

Le Conseil général se penche lundi sur les comptes 2013 de la Ville, bouclés avec un excédent de revenus d'environ 5,1 millions de francs. Un signe de bonne santé financière, qu'il s'agit de maintenir compte tenu des changements à venir.

Page 10



## 800<sup>e</sup> de la Charte

Dernière interview croisée liée au 800<sup>e</sup> anniversaire de la Charte de franchises de 1214 avec Monika Dusong, première femme à siéger au Gouvernement neuchâtelois et Céline Maye, déléguée aux étrangers et étrangères du Canton.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 7 mai.



La première Fête du lac animera les 2 et 3 mai prochains le port et ses alentours



L'affiche de la première Fête du lac connaît un certain succès. • Photo : sp

# Mettre le feu au lac

**La première édition de la Fête du lac se tiendra les 2 et 3 mai prochains au port de Neuchâtel. Une manière de célébrer la remise en service du vieux vapeur « Neuchâtel », les activités lacustres et la promotion du tourisme en ville.**

«Le 'Neuchâtel' est un atout majeur de la ville, et il s'agit de le mettre à l'honneur au même titre que l'ensemble des activités lacustres.» Lena Brina, déléguée au tourisme et à la culture de la Ville de Neuchâtel, se réjouit de la première Fête du lac les 2 et 3 mai prochains. Cette manifestation exprime la volonté affichée des Autorités de développer le tourisme à Neuchâtel. Organisée donc par la Ville en partenariat avec l'association Trivapor, la compagnie de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) et les riverains, la manifestation s'étendra sur le port. Elle s'ouvre vendredi à 17h30 avec la Filarmonica di Sansepolcro, fanfare d'harmonie de cette ville jumelée qui mettra en musique l'inauguration du bateau à vapeur le «Neuchâtel», totalement rénové grâce aux efforts de Trivapor et remis officiellement à la LNM (voir encadré).

### Affiche à succès

Alors que la fête n'a pas encore eu lieu, son affiche connaît, elle, déjà un franc succès. «Nous avons eu une centaine de demandes de personnes désireuses d'en acquérir, je n'avais

jamais vu ça!», s'exclame Lena Brina. Il est ainsi envisagé d'en réimprimer une série, qu'il sera possible d'acheter dès le 5 mai pour 15 francs auprès de l'Office du Tourisme et à l'Hôtel des Postes.

La manifestation est totalement gratuite – excepté la croisière-repas qui accompagnera vendredi le «Neuchâtel» dans sa première sortie officielle réservée aux personnalités le long du quai Ostervald, où la Cie TranseExpress défilera. La troupe de saltimbanques français reviendra ensuite sur la place du port pour un spectacle tout en légèreté à trente mètres de hauteur, alors que le «Neuchâtel» voguera saluer les communes voisines.

### Danse et poissons

A 20 heures, une collaboration avec la Fête de la danse a permis à la Cie Procréation et au Giant studio de concevoir une création spéciale, «Quand les marrins...». Ce spectacle est également

visible le lendemain à deux reprises. Plusieurs concerts sont également prévus, entrecoupés par un feu d'artifice sur le coup des 21h30, avant que le «Neuchâtel» ne rentre au port.

Samedi, un marché aux poissons est tenu dès 9 heures par la famille Arm, pêcheurs de génération en génération. Plusieurs sociétés locales seront également présentes: PurLac sensibilisera à la pollution du lac, Marine Service effectuera des démonstrations de nœuds marins, le Centre international de plongée fera découvrir son bateau «Julie-la-Rousse III», et des courses de pédalo seront proposées. «Il s'agira de développer cette fête dans les années à venir», espère Lena Brina. Un comité d'organisation ad hoc et une date plus estivale sont ainsi envisagés. Il fallait bien se jeter à l'eau une première fois! (thn)

• **Détails et réservations sur**  
[www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) et  
[www.navig.ch](http://www.navig.ch)



### Le « Neuchâtel » remis à la LNM

Le «Neuchâtel» sera officiellement inauguré en cette fin de semaine avec des croisières réservées aux membres de Trivapor sur les trois lacs. Des arrêts dans les localités riveraines permettront de fêter la renaissance de cette embarcation. Celle-ci naviguera ensuite à l'horaire dès le 24 mai sur

les trois lacs. L'exploitation sera assurée par la LNM, mais Trivapor reste propriétaire de l'embarcation. «Il s'agira d'un pôle d'attraction pour toute la région!» conclut Guy Quenot, membre du comité de Trivapor, heureux de voir cette embarcation enfin naviguer. (thn)

La Fête de la danse se tient cette fin de semaine pour la quatrième fois un peu partout en ville de Neuchâtel

# Alors, on danse ?

Neuchâtel fera son pas de deux du 2 au 4 mai, avec la quatrième édition de la Fête de la danse. Une cinquantaine d'animations sont prévues au centre-ville, entre spectacles et initiations.

L'édition 2014 de la Fête de la danse se tient du vendredi 2 au dimanche 4 mai dans vingt villes de Suisse, ainsi qu'à Belfort en France voisine. Il s'agira à Neuchâtel de la quatrième édition de cette manifestation née en 2006 à Zurich, à l'initiative de l'association Reso, qui cherche à promouvoir la danse en Suisse. «Nous voulons sensibiliser un public aussi large que possible à la danse professionnelle et aux différents styles existants, avec la possibilité de découvrir les acteurs locaux», explique Jennifer Wesse, qui a repris cette année l'organisation de la manifestation à Neuchâtel en compagnie de Nina Vogt.

## «Dansez où vous voulez!»

Une cinquantaine d'événements rythmeront ces trois jours, suivant le slogan «Dansez où vous voulez!» Une impressionnante variété de cours d'initiation – danse indienne, ragga,



La Fête de la danse permettra notamment aux enfants de s'initier à la danse classique ou de se dandiner lors d'une Electro Swing Party. • Photo: Philippe Weissbrodt

jazz, tango et même pole dance – seront dispensés au Théâtre du Passage et à la salle des Terreaux. Des spectacles pourront quant à eux être appréciés sur le site de la Case à chocs, au Théâtre du Pommier, ou encore au port de Neuchâtel – en partenariat pour ce dernier lieu avec la Fête du lac (voir page 3). «Tous les artistes ont accepté de s'investir et d'aller sur la rue», se réjouit Jennifer Wesse. «Et

pour les cours, nous avons pu réunir tout le monde en deux lieux et pas dans toutes les écoles de la ville.» Celles-ci présenteront d'ailleurs leur travail dimanche de 15 à 18 heures, avec une scène ouverte à la place du Marché.

## Variété au programme

En résumé, il y en aura pour tous les goûts et âges. Entre autres, la Cie

Asphalt Piloten fera éclater une «Tape Riot» (littéralement «émeute au scotch») en redéfinissant les perspectives du centre-ville... au scotch! Miss Sulfuric recevra ses hôtes dans une ambiance intime propre à la découverte du cabaret burlesque – réservée aux plus de 18 ans. A l'inverse, les enfants ne sont pas oubliés, avec notamment une initiation à la danse parents-enfants jusqu'à 4 ans samedi au Passage ou encore une Electro Swing Kids Party dimanche au Queen Kong Club.

Pour que personne ne se perde dans ce flot de micro-événements, la Guilde des guides sera à l'œuvre pour aider le public à trouver son chemin dans cette multitude de lieux, de cours et de spectacles. Pour pouvoir ensuite accéder aux cours et activités à Neuchâtel comme partout en Suisse, un bracelet sera vendu 15 francs au chalet de la Fête de la danse à la rue de l'Hôpital et à une caisse spéciale au Théâtre du Passage. Tout est par contre gratuit pour les moins de 16 ans. Alors, on danse? (thn)

- **Programme détaillé sur [www.fetedeladanse.ch](http://www.fetedeladanse.ch)**

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 4 mai, à 14h, 15h et 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Dans le cadre de l'exposition (jusqu'au 31 août) «Argent, jeux, enjeux»:

Mardi 6 mai, 12h15, mardi du musée «Joueurs et joueuses au cinéma: visions et constructions de figures emblématiques de l'art cinématographique. Visite confrontation de l'exposition avec Jean-Marie Cherubini et Isabella Liggi Asperoni.

Jeudi 8 mai, 18h30, conférence «L'exposition: tout montrer, tout dire... et tout comprendre?» dans le cadre de l'exposition donnée par Pierre Alain Mariaux.

*L'Atelier des Musées organise les ateliers suivants:*

- «A toi de jouer», destiné aux enfants de 4 à 6 ans, mercredi 7 mai, de 14 à 16h.

- «Cochon, canard, carotte et haricot», destiné aux enfants de 7 à 10 ans, les mercredis 7 mai, de 13h30-15h, et 14 mai, de 15h30 à 17h.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan

et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), exposition «Le Labyrinthe poétique d'Armand Schulthess», jusqu'au 3 août.

Mercredi 7 mai, 19h, «Not ill, but nervous», soirée de théâtre musical avec des œuvres de Peter Maxwell Davies, sur les thèmes de la folie et de la différence, dans le cadre de l'exposition dédiée au créateur d'art brut Armand Schulthess.

**Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art** (rue du Château 8), du 4 mai au 5 juillet, exposition «Estrada» peintures, œuvres sur papier, reliefs. Ouvert ma-ve de 14h

à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h. Vernissage le 3 mai de 17h à 20h, en présence de l'artiste.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), du 3 mai au 29 mai, exposition «Equal and Compelling Forces», œuvres de deux artistes alsaciens, Michel Schwebel, artiste-peintre, et Nathalie Meyer, céramiste.

## Divers

**Temple du Bas** (Temple-Neuf 5), mercredi 14 mai 2014, 18h, concert pour enfants «Orchestre et musique russe» avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

**Théâtre Tumulte** (rue Erhard-Borel 13), vendredi 2 mai, 20h, concert d'Olivier Forel à l'occasion de la sortie de son premier album solo «En avant!».

**Fête du Lac** (au port de Neuchâtel), vendredi 2 mai, 17h30, concert de l'Ensemble philharmonique de la ville jumelée de Sansepolcro.

## L'actualité culturelle

### L'avare

Le Théâtre du Passage présente du 3 au 22 mai 2014 la pièce «L'avare» d'Isabelle Bonillon.

Fidèle à Harpagon veillant à dépenser le moins d'argent possible, la comédienne d'origine neuchâteloise Isabelle Bonillon a poussé le souci d'économie à l'extrême en créant une décapante version solo de «L'avare». Avec une fougue passionnée et un sens jubilatoire du jeu, elle endosse tous les rôles... sauf ceux qu'elle offre au public. L'occasion de (re)découvrir près de chez soi un Molière au goût de one-woman-show. **Théâtre du Passage, passage Max-de-Meuron 4, dimanche 9 février à 14h et 17h. Renseignements et réservations: Le Strapontin: 032 717 79 07 et billetterie@theatredupassage.ch.**

### Nouvelle exposition

Le CAN vous invite à découvrir jusqu'au 25 mai 2014 la première

exposition «Justesse et Quiproquo» réalisée en Suisse par l'artiste Jonathan Binet.

Quoi de plus évident finalement que la peinture prenne appui sur l'architecture. C'est le point de départ que prend Jonathan Binet pour ses expositions. La considération de l'espace et de l'architecture du lieu pose les conditions nécessaires au déploiement d'une peinture en action, presque une chorégraphie. Les spécificités (escaliers, fenêtres, cimaises, angles) servent d'amorces à une posture, de tremplin au geste. L'artiste trace des lignes sur les murs à l'aide de sprays colorés, de crayons, de divers fils, de scotchs, ou en creusant directement dans les murs à l'aide de scies. Les gestes abstraits peuvent devenir très concrets, ou l'inverse. Son appartenance au dessin se lit dans l'attention portée au trait, à la ligne, droite, courbe, à demi effacée, parfois salie ou encore extrêmement nette. Les tableaux sont souvent maltraités, les cadres explosés, ou à

l'inverse des toiles vierges simplement accrochées sur des peintures ou dessins muraux.

**Centre d'Art Neuchâtel, Rue des Moulins 37, jusqu'au 25 mai 2014, ouverte du mercredi au dimanche: 14-18 heures, jeudi de 14 à 20 heures. Renseignements: 032 724 01 60, www.can.ch**

### Spectacle

Le CCN vous invite à découvrir le spectacle «La Locandiera, enfin presque» les 7 et 8 mai à 20 heures. Un pari audacieux et ludique, que celui de jouer tous les personnages de Carlo Goldoni avec deux comédiens. Hommes et femmes jouent au jeu de l'amour et de la séduction, s'attirent et se repoussent. Une comédie sur le ridicule, la lâcheté et la vanité des hommes; sur le pouvoir, la puissance et la conscience des femmes. Le spectacle est un duel écrit par l'auteur italien Goldoni, joué par Christian



Photo: Loris von Siebenthal

Scheidt et Brigitte Rosset qui passent d'un registre à un autre tout en créant chez le public une empathie naturelle.

**Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, mercredi 7 mai et jeudi 8 mai, à 20 heures. Renseignements et réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch**

Culture Nomade organise un double concert cette fin de semaine avec des groupes burkinabé et indien

# Cultures d'ailleurs au CCN

Deux familles de musiciens issues du Burkina Faso et d'Inde viennent présenter vendredi 2 et samedi 3 mai au Théâtre du Pommier la culture dont elles sont dépositaires.

Deux concerts organisés par Culture Nomade ont lieu vendredi 2 et samedi 3 mai au Théâtre du Pommier en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie, qui fêtent cette année leurs 30 ans. Artistes non issus d'académies, les familles Coulibaly et Mishra sont dépositaires de systèmes de transmission orale, tels qu'ils ont été pratiqués jusqu'à aujourd'hui, respectivement au Burkina Faso et en Inde. Nés avant 1983, ces jeunes artistes sont la preuve de la vivacité des traditions culturelles dans leur pays d'origine.

#### Du Burkina Faso à l'Inde

Vendredi à 20h30, les frères griots Coulibaly (Burkina Faso) présentent *Barafolly, la nouvelle génération des frères Coulibaly*. Souleymane Coulibaly perpétue la tradition malgré la perte de ses deux frères en 2004, avec lesquels il a passé



La famille Mishra fera découvrir samedi le kathak, danse nord-indienne traditionnelle, au public. • Photo: sp

sur les scènes du monde entier. Il se consacre depuis lors à un projet d'école de musique traditionnelle à Bobo-Dioulasso et à son association Barafolly, qui soutient les apprentis

musiciens dans leur scolarité.

Ils seront suivis samedi à 20h30 par la famille Mishra (Inde) dans *Varanasi Ras, la nouvelle génération de Kabir Chaura*. Elle donnera une représentation de kathak, danse traditionnelle du nord de l'Inde accompagnée de musiciens, rarement visible en Suisse. Les techniques du kathak font appel à un langage chorégraphique extrêmement développé s'exprimant par les mudra (gestes codifiés des mains), les mouvements des pieds – dont les chevilles sont entourées de bracelets composés de grelots, qui deviennent des instruments à part entière –, les expressions faciales et les positions du corps. Il sera en outre possible de découvrir au Théâtre du Passage le matin à 9 heures la danse indienne, dans le cadre de la Fête de la danse. (thn)

#### CCN-Théâtre du Pommier.

**Vendredi 2 mai à 20h30, Barafolly (Burkina Faso). Samedi 3 mai à 20h30, Varanasi Ras (Inde). Informations sur www.ccn-pommier.ch Réservations au 032 725 05 05.**

Chronique culturelle



## Tournez la meule

La première édition du festival vocal «Tournez la meule» organisé par le groupe «5 au moulin» a fait un tabac samedi et dimanche au Théâtre de la Poudrière, à tel point que l'on ne sait toujours pas si le conseiller d'Etat Alain Ribaux, en charge de la culture, a pu accéder à la salle... Les frères meuniers de «5 au moulin», qui excellent dans les chants polyphoniques européens, avaient invité des potes à partager leur passion le temps d'un week-end. Pas moins de huit groupes ont répondu à l'appel, qui ont donné autant de concerts gratuits. Nous avons redécouvert à cette occasion les Rambling Wheels, moins sonorisés qu'à l'ordinaire, dont les mélodies sont ressorties bonifiées de ce contexte intimiste. Les Rambling seront à Festi'neuch mais dans une configuration nettement plus tonitruante. «Tournez la meule» connaîtra une seconde édition, c'est sûr. Les cinq meuniers nous en ont donné la garantie dimanche soir après avoir si bien chanté le vin et la montagne, conté des histoires de bandits et pleuré des peines de cœur. Que ce soit du Portugal, de Finlande, de Corse, de Bulgarie ou d'Auvergne, cela donne la chair de poule! A écouter sur <http://5auxmoulins.com/sonotheque.html>

Patrice Neuenschwander

# Publicité

## Protection de la famille et économie fiscale

Savez-vous que votre fiscalité pourrait être moins lourde d'une façon substantielle?

**Concluez un troisième pilier**

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT  
**NITERC SERVICES**

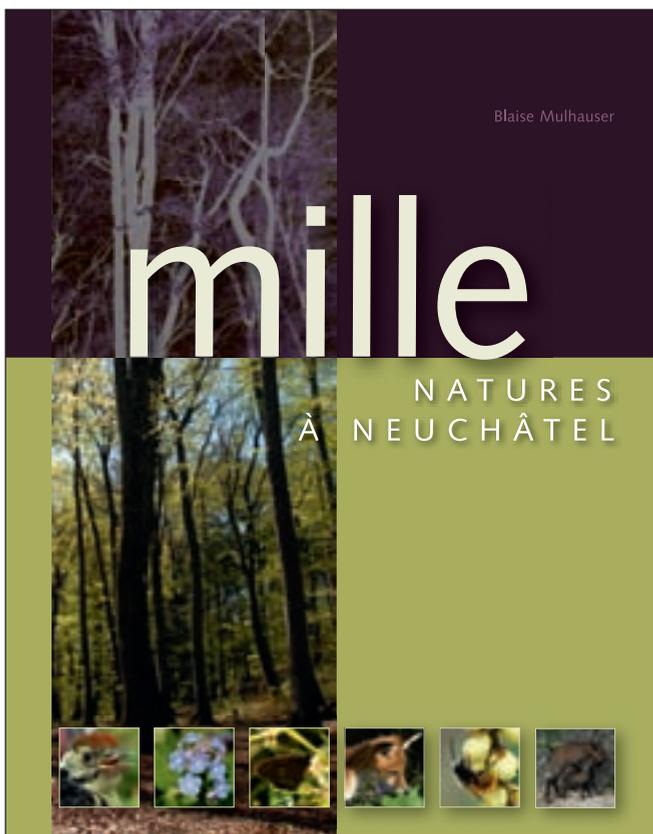
**Jean-Paul Cretin**

*Pour toutes vos assurances conseil global et personnalisé*

*j-p.cretin@bluewin.ch*

Beau-Site 18  
2014 Bôle

Portable 079 206 94 03  
Tél.+ fax 032 842 42 48



## Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies

Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription ..... exemplaire(s) de l'ouvrage (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:

**Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel**

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:

**jardin.botanique@unine.ch**

 Neuchâtel. Mille ans, mille natures: Histoires de symbiose 3

# Le bon, la bête et le truand

Blaise  
Mulhauser



Le phénomène est bien connu des spécialistes du bois: après chaque coupe, l'odeur des arbres fraîchement abattus attire un grand nombre d'insectes. Le sirex géant, un impressionnant hyménoptère jaune et noir, fait partie du lot. Cette « bête » de 3 à 4 cm est un symphyte, cousin lointain des abeilles, guêpes et fourmis. La femelle possède une longue tarière dentelée qui lui permet de creuser l'écorce sur plus d'un centimètre de profondeur afin d'y déposer ses œufs l'un après l'autre.

C'est un champignon du genre *Amylostereum* qui endosse le rôle du « bon », non qu'il soit comestible pour l'homme, mais surtout car il rend un service inestimable à la « bête ». Lorsqu'elle pond un œuf, la femelle de sirex dépose également du mycélium de ce fameux champignon. Celui-ci va attaquer le bois et le ramollir au point que cette pâte sera prête à être ingérée par la larve



nouvellement éclore. Une symbiose s'établit entre le bon et la bête; le premier profite de l'espace libéré dans la galerie creusée par la larve pour se développer et celle-ci se gave de bois prédigéré pour grandir. Cette alliance durera deux ans avant que l'insecte ne soit prêt à se métamorphoser en adulte ailé.

Mais dans ce cas, qui est le « truand »? Il s'agit d'un autre hyménoptère, la grande rhyse, un ichneumon élégant dans son habit noir pon-

tué de blanc. La femelle possède aussi une tarière, encore plus longue que celle du sirex. Pour cet insecte parasite, la tâche consiste à repérer les larves se développant sous le bois. Le bon devient alors un traître malgré lui car la rhyse est capable de déceler sa présence à travers le bois en « flairant » le champignon à l'aide de ses antennes. Lorsqu'elle a trouvé l'endroit le plus propice pour la ponte, la rhyse relève son abdomen à la verticale et enfonce sa tarière en perforant l'écorce



A gauche, la « bête », un sirex géant photographié à Pierre-à-Bot le 27 juin 2010 • Photo: Sylvie Barbalat (Neuchâtel). A droite, le « truand », la grande rhyse • Photo: Pawel Strykowski (wikipedia.pl)

par un mouvement alterné de ces deux pièces denticulées. La tarière est assez souple pour se glisser le plus près possible de la larve de sirex afin d'y déposer un œuf. La larve parasite va dévorer sa victime vivante. Cette histoire n'est-elle pas digne de l'un des westerns les plus célèbres de Sergio Leone au point de lui emprunter son titre? Quoiqu'au final on ne sache jamais qui est le bon, la bête ou le truand.

B.M.

## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, vendredi 9 mai, dès 22h, Andrew Butler, producteur, présentera son troisième album disco house « The Feast of the Broken Heart ».

## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

### Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes

(+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4<sup>e</sup> étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

### Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

### Football

#### Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 2 mai à 20h, Espagnol – Geneveys-sur-Coffrane, vétérans  
Samedi 3 mai à 9h, Xamax FCS II – La Sagne, Juniors E  
A 10h30, Xamax FCS I – Colombier, Juniors D  
A 13h, Xamax FCS I – Team Bas-Lac, Juniors C  
A 20h, Espagnol – Fleurier, 3<sup>e</sup> ligue

### Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Samedi 3 mai à 9h, Animations Juniors F

A 15h, Xamax FCS I – Grpm la Côte, Juniors A

### Terrain du Chanet 1

Samedi 3 mai à 12h, Xamax FCS M13 – Team ANF Littoral, M-13  
A 14h30, Xamax FCS M14 – Wolhen, M-14

Dimanche 4 mai à 15h, FC Neuchâtel City – Couvet, 5<sup>e</sup> ligue  
Mercredi 7 mai à 18h, Xamax FCS M13 – Team Littoral, M-13  
Jeudi 8 mai à 20h, FC Unine – FC Bevaix, 4<sup>e</sup> ligue

### Terrain du Chanet 2

Samedi 3 mai à 10h, Xamax FCS – FC La Chaux-de-Fonds, Juniors B féminine  
Mercredi 7 mai à 18h, Xamax FCS M11 – Hauterive, Juniors D

### Rugby

#### Terrain de Puits-Godet

Samedi 3 mai à 15h, Neuchâtel Rugby – Berne, LNB



### Basketball

#### Maladière, halle A, salle 2

Samedi 3 mai à 10h, MJ Basket Neuchâtel – Martigny, U14-F  
A 12h00, MJ Basket Neuchâtel – Chmapel, U14-M

### Escrime

#### Halle de sport de la Riveraine

Samedi 3 mai dès 8h, Tournoi des Trois Mousquetaires

#### Halle de sport de la Riveraine & Maladière, halle B, salle 4

Dimanche 4 mai dès 8h, Tournoi des Trois Mousquetaires



L'EPFL organise une série d'activités dans le but de sensibiliser les jeunes au monde de la microtechnique

# Susciter l'intérêt des jeunes pour la micr

L'EPFL proposera samedi 10 mai une série d'ateliers pour les enfants, âgés de 6 à 14 ans, dans le cadre de la journée portes ouvertes à Microcity. Programmer un robot, assembler une horloge, construire un circuit électrique: les petits entreront pour quelques instants dans la peau d'ingénieurs. Une manière de sensibiliser les plus jeunes au monde de la microtechnique. Attention, inscriptions nécessaires!

«La Suisse ne forme pas suffisamment d'ingénieurs pour répondre aux besoins de notre industrie. Dans ce contexte, intéresser les jeunes aux professions techniques constitue l'une de nos priorités», indique Marcella Giovannini,

sous-directrice de l'Institut de Microtechnique de l'EPFL (IMT). Comme d'autres institutions, l'EPFL organise régulièrement des événements dans le but de sensibiliser les jeunes aux différentes filières scientifiques et techniques.

## Des robots à programmer

A l'occasion de cette journée portes ouvertes, six ateliers seront proposés pour les enfants de 6 à 14 ans. Ils auront l'opportunité de découvrir les comportements de base du robot baptisé Thymio II. Les plus âgés tenteront même de le programmer. Les plus jeunes pourront également construire un circuit électrique, assembler une petite horloge ou encore créer un

montage électronique. Les plus motivés auront même l'occasion d'assembler un modèle de carrousel en pièces de Lego et apprendront comment le programmer pour qu'il démarre à la moindre approche (voir encadré). Différents stands présenteront encore des robots en action. Qu'ils volent ou qu'ils fassent des barbes à papa, ils fascineront les petits comme les grands.

## Sensibilisation dès le plus jeune âge

Tout au long de l'année, l'EPFL organise divers événements ponctuels destinés aux jeunes. Chaque année, l'institution met sur pied une journée d'information pour les lycéens. Une autre est exclusivement réservée aux filles. A Neuchâtel, des visites sont également proposées aux étudiants. L'EPFL cible également les plus petits: des programmes comme graine de belette ou encore le passeport vacances constituent une opportunité de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge par le biais d'ateliers ludiques. Depuis 2008, l'EPFL et différents partenaires proposent tous les deux ans à Neuchâtel les événements 'micro'. Cette manifestation dédiée à la microtechnique a notamment pour objectif de sensibiliser les jeunes aux métiers de la branche. Des ateliers y sont régulièrement proposés pour les plus petits. Le Conseil d'Etat partage également cette préoccupation et met en place plusieurs actions pour susciter l'intérêt des jeunes aux domaines techniques.



## Les ateliers en un coup d'œil

*Atelier 1:* Découvrir Thymio II en s'aventurant à Microcity. Age: 6-9 ans, durée 60 minutes, départ à 10, 11, 13, 14, 15 et 16 heures.

*Atelier 2:* Programmer Thymio II, un jeu d'enfant! Age: 8-11 ans, durée 90 minutes, départ à 10 et 13 heures ainsi qu'à 14h45.

*Atelier 3:* Ma bougie qui souffle. Age: 8-13 ans, durée 60 minutes, départ à 10, 11, 13, 14, et 16 heures. Matériel payant: 16 francs.

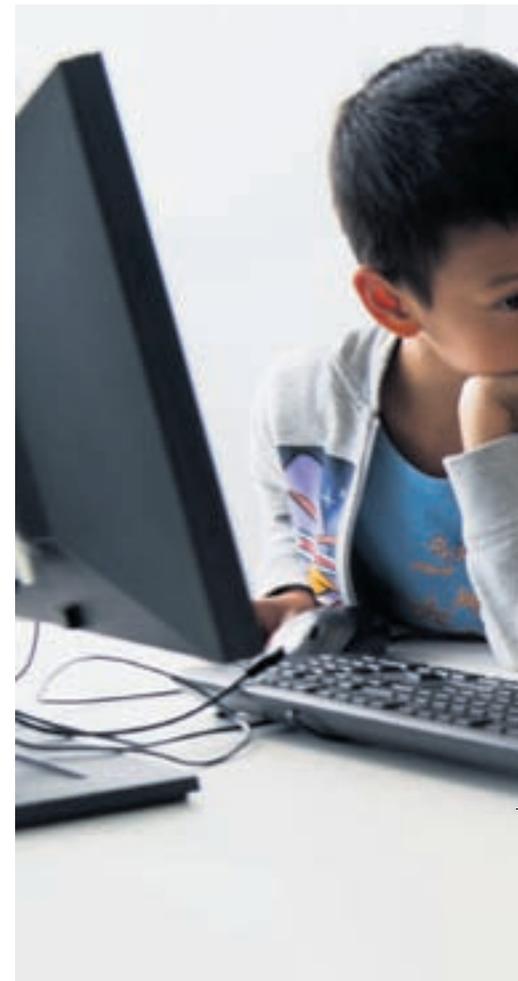
*Atelier 4:* Le carrousel enchanté. Age: 7-10 ans, durée 60 minutes, départ à 10, 11, 12, 14, 15 et 16 heures.

*Atelier 5:* Construis ton dé électronique. Age: 9-14 ans, durée 90 minutes, départ à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 heures. Matériel payant: 10 francs.

*Atelier 6:* Découvrir l'horlogerie. Age: dès 10 ans, durée 30 minutes, départ à 10, 11, 13, 14, 15 et 16 heures.

La participation aux ateliers est gratuite. Certaines activités nécessitent toutefois l'achat de matériel que l'enfant emportera avec lui. Les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire pour participer. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur <http://microcity.epfl.ch/>, ou sur place samedi dès 9h30.

Le public aura l'occasion samedi 10 mai de visiter librement les laboratoires de l'EPFL.



Durant les portes ouvertes à Microcity, les enfants âgés de



## Dialoguer av

Le public neuchâtelois est invité samedi 10 mai à entrer dans le domaine des microtechniques à travers une série de conférences et de visites guidées de Microcity. A l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau bâtiment, l'Institut de Microtechnique de l'EPFL et Neode saisisent l'occasion de présenter leurs activités aux citoyens.

Les 180 collaborateurs de l'EPFL à Neuchâtel font de la recherche fondamentale dans le domaine de la microtechnique, c'est-à-dire de la technologie de ce qui est petit. La microtechnique touche à de nombreuses disciplines comme l'électronique, les énergies ou encore l'optique.

Dans cette optique, il a été mis sur pied samedi 10 mai une série de conférences (voir encadré) et de visites

# Microtechnique



Les enfants de 6 à 14 ans auront la possibilité de participer à des ateliers, dont certains avec des robots.

## Avec des professeurs

guidées destinées au grand public. Des exposés seront proposés par des professeurs de l'EPFL en lien avec leur domaine d'activité ainsi que par des entrepreneurs de start-up hébergées chez Neode. Par ailleurs, le public pourra visiter librement les laboratoires de l'EPFL et les start-up de Neode. Entre 10 heures et 16h30, le laboratoire photovoltaïque et Viteos emmèneront le public sur le toit de Microcity pour des visites de la centrale solaire dotée de plus de 800 panneaux photovoltaïques. Le groupement constructeur-architecte, ERNE-Bauart proposera aussi des visites architecturales guidées à 10h30, 12h30 et 14h30.

L'Etat de Neuchâtel a investi 71,4 millions de francs pour Microcity. Il s'agit du plus grand investissement de ces dernières années. «Le

Conseil d'Etat avait comme objectif politique dès le début des années 2000 de développer un pôle dans la microtechnique dans le canton de Neuchâtel. L'implantation de l'EPFL à Neuchâtel est donc le résultat de la volonté commune du Canton et de la Confédération de développer et valoriser ensemble les activités de recherche, de formation et de valorisation en microtechnique. De plus, l'enracinement de l'EPFL à proximité du CSEM permet de développer des synergies entre la recherche fondamentale et appliquée et cela en lien avec le tissu industriel régional, national et international», explique Laurence Knoepfler Chevalley, responsable du projet pour le Canton de Neuchâtel.

• <http://microcity.epfl.ch/>



### Douze conférences

11h00 **De l'invention à l'innovation: un cheminement complexe**

D' Omid Shojaei, CEO Indeotec

11h30 **Muscles artificiels miniatures**

Prof. Herbert Shea, LMTS, EPFL

12h00 **Energie et ingénierie**

Prof. Jürg Schiffmann, LAMD, EPFL

12h30 **De la start-up à la PME**

David Maurer CIO Colorix

13h00 **Des matériaux exceptionnels par le design de micro- et nanostructures**

Prof. Roland Logé, LMTM, EPFL

13h30 **Applications des systèmes de positionnement globaux**

Prof. Pierre-André Farine &

D' Cyril Botteron, ESPLAB, EPFL

14h00 **Les applications de l'électromagnétisme en microtechnique**

Prof. Yves Perriard, LAI, EPFL

14h30 **Le futur des smartphones passe par l'optique**

Prof. Hans Peter Herzig, OPT, EPFL

15h00 **Conception micromécanique et horlogère**

Prof. Simon Henein, INSTANT-LAB, EPFL

15h30 **Innovation basée sur la technologie des microsystèmes**

Prof. Nico de Rooij, SAMLAB, EPFL

16h00 **Energie solaire: révolution ou intox**

Prof. Christophe Ballif, PV-LAB, EPFL

16h30 **Alerte à l'invasion de puces!**

Prof. Christian Enz, ICLAB, EPFL

Toutes les conférences se dérouleront à l'Auditoire Charles Edouard Guillaume (entrée par le hall principal, niveau + 1).

 Le Conseil communal présente lundi 5 mai au Conseil général son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2013

# Les comptes de la Ville sont au vert



Le Conseil général analysera lundi le bilan comptable 2013 de la Ville de Neuchâtel.

**Le Conseil général se penchera lundi sur les comptes 2013 de la Ville. Cet exercice a été bouclé avec un excédent de revenus d'environ 5,1 millions de francs. Un signe de bonne santé financière, qu'il s'agit de maintenir compte tenu des changements à venir.**

Le Conseil général s'enquerra lundi de la santé financière de la Ville. Il se penchera en effet sur le rapport que lui soumet le Conseil communal sur la gestion et les comptes de l'exercice

2013. Un rapport plutôt positif, puisque les comptes ont été bouclés avec un excédent de revenus d'environ 5,1 millions de francs dégagé sur des charges totales de 315,7 millions. Une bonne surprise, sachant que le budget 2013 prévoyait un bénéfice inférieur, de l'ordre 2,3 millions de francs.

«Poussée par son dynamisme, la Ville poursuit sa croissance», constate le Conseil communal. Signe de cette croissance, «l'amélioration spectaculaire» des recettes fiscales, de l'ordre de

23,6 millions de francs par rapport à 2012, pour se fixer à 198,7 millions. L'impôt sur les personnes morales est plus élevé de 21,6 millions de francs par rapport au budget. Cette situation est due d'une part à l'excellente santé financière du plus important contribuable de la ville et aux bons résultats de la plupart des entreprises de la place. D'autre part, les rentrées fiscales des personnes physiques connaissent une hausse de 2,3 millions de francs, qui s'explique par l'augmentation de la population et la capacité contributrice plus importante que prévu de ces nouveaux habitants.

## Fortune record

Forte de ces rentrées, la fortune nette au 31 décembre 2013 atteint ainsi le niveau record de 55,7 millions de francs. Dans ce contexte, un autre point réjouissant est à souligner: les intérêts passifs sont inférieurs de 1,2 million de francs par rapport au budget, grâce à la baisse de la dette à long terme pour la huitième année consécutive (de 365 à 320 millions) et à des taux d'intérêt plus bas que prévus.

«Ainsi, 2013 est une nouvelle année d'exception qui permet de pour-

suivre sur la voie du désendettement tout en maintenant les diverses prestations que la Ville offre à sa population pour le bien des générations futures», se réjouit le Conseil communal.

## Perspectives futures

Malgré ces constats positifs, l'exécutif s'inquiète de la situation économique incertaine. A un niveau plus local, la nouvelle répartition des impôts entre l'Etat et les communes dès 2014 ainsi que la réforme de la péréquation financière intercommunale actuellement en discussion incitent le Conseil communal à la prudence.

A noter que des réserves de préfinancement ont été faites dans la perspective de l'introduction du nouveau modèle comptable MCH2. Ainsi, deux fonds ont été alimentés: l'un concerne les mesures d'assainissement et de recapitalisation de prévoyance.ne; l'autre est lié aux mesures d'agglomération et de valorisation urbaine. Ce dernier sera rempli par un versement unique à hauteur de 12 millions de francs. Le Conseil général se prononcera également lundi sur cet arrêté lié à la gestion comptable de la Ville.

 Un ouvrage relate l'histoire du collège de la Maladière, érigé en 1914 et récemment remplacé par le bâtiment de Microcity

# Un livre pour un siècle d'histoire

Un ouvrage paru la semaine dernière à l'initiative de la Ville retrace en mots et en images l'histoire du collège de la Maladière, de sa construction en 1914 à son remplacement en 2010 par Microcity.

L'école primaire de la Maladière aurait, à l'instar du collège des Parcs, célébré son centenaire cette année. Mais elle a été déconstruite en 2010, afin de laisser sa place au bâtiment de Microcity. Au vu du poids historique du bâtiment, inventorié en première catégorie du plan de site et des mesures de protection, la Ville de Neuchâtel, soutenue par le Canton, avait initié en 2009 un livre pour retracer son existence.

## Devoir de mémoire

«L'école de la Maladière, Chronique d'une dé/construction» est ainsi



Le collège de la Maladière a désormais fait place au bâtiment de Microcity. Mais son histoire perdure...

• Photo: Yves André

sorti de presse la semaine dernière. «Il était souhaitable de garder une trace de ce bâtiment par le texte et l'image, connaissant aussi l'attachement des habitants du quartier à ce collège», a expliqué en conférence de presse l'architecte-urbaniste communal Olivier Neuhaus. «Si on ne peut pas conserver le bâtiment, il importe que soit rempli le devoir de mémoire. Il en reste ainsi

une trace évidente par le livre, et une trace matérielle avec la réutilisation de différents matériaux», a ajouté Jaques Bujard, chef de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie.

Le nouveau bâtiment de Microcity a en effet hérité des façades de son aïeule, pièces de catalogue fabriquées par une manufacture française et désormais installées dans le puits de lumière. Il a aussi accueilli les marches en granit de sa prédécesseuse, qui ont pris place dans le forum du grand jardin. Différents musées de la région ont en outre récupéré du mobilier scolaire et autres horloges.

## Des pierres et des hommes

L'ouvrage a été largement documenté par l'historienne de l'architecture Nadja Maillard. Ses recherches archivistiques et documentaires ont été

complétées par une enquête plus ethnographique. «La ville est sans cesse en train de se faire et de se défaire», relève l'auteure, précisant qu'«un lieu est la somme de ses occupations.» Politiciens, architectes et utilisateurs du collège enrichissent ainsi l'ouvrage de plusieurs témoignages.

Outre les nombreuses images d'archives, les photographies d'Yves André permettent de saisir les derniers bruissements de ce magnifique bâtiment qui s'était perdu au milieu des constructions modernes. Et qui a maintenant fait place à Microcity, restant dans la continuité de vocation au service de la formation. (thn)

**Ouvrage disponible au prix de souscription de 29 francs (+ frais d'envoi) jusqu'au 10 mai (39 francs ensuite) aux Editions Attinger SA (CP 124, 2068 Hauterive), sur [www.editions-atinger.ch](http://www.editions-atinger.ch) ou en librairie.**

A propos...



## Au pays des merveilles...

Une délégation de la Ville de Neuchâtel, assistée de représentants du Parlement des jeunes, a fait cette semaine le déplacement en Tchéquie dans le cadre des rencontres des villes qui composent l'Alliance des «Neuchâtel du Monde». Pour y parler de tourisme, de coopération, de démocratie et d'économie. Cela nous donne l'occasion de souligner que dans ce genre de relations, sur le plan international notamment, le savoir-faire local est mis en valeur. A Nove Hrad, un symbole de notre patrimoine culturel a été remis aux Maires des villes participantes. «La main d'Alice» est en effet le fruit d'une collaboration d'un artiste neuchâtelois de renom, Etienne Krähenbühl, avec l'EPFL. Un alliage mémoire de forme, lequel, surchauffé, prend un contour différent, en l'occurrence celui de la main de sa fille, prénommée... Alice!

Main caressante, main blessante, main soignante, main travailleuse, main amoureuse, main fermée, main éloquente! Main tendue, c'est certain.

Rémy Voirol

### Service communal de la population

## Nouveaux horaires

La Direction de la sécurité informe que dès le 2 mai 2014, le Service communal de la population (SECOPO) tiendra les horaires suivants:

### Heures d'ouvertures du contrôle des habitants:

Lundi-mercredi:  
8h30-12h00/13h30-17h00  
Mardi: 07h30-12h00.  
Jeudi: 8h30-12h00/13h30-18h00.  
Vendredi: 8h30-15h00.

### Heures d'ouverture de l'état civil:

Lundi-mercredi-jeudi-vendredi:  
08h30-12h00.  
Mardi: 07h30-12h00.

### Caves de la Ville

L'équipe des Caves et l'Association des Amis des Caves de la Ville ont le plaisir d'accueillir la population à ses portes ouvertes, qui se tiendront le **vendredi 2 mai, de 17 à 21 heures, et samedi 3 mai 2014, de 10 à 18 heures.**

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

Le Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

### responsable pour son agence AVS/AI à 100%

**Votre mission:** assurer la responsabilité de l'agence AVS/AI, gérer les demandes de prestations complémentaires, préparer des dossiers pour la caisse de compensation, gérer les frais médicaux, assurer les révisions périodiques des dossiers des bénéficiaires de prestations complémentaires.

**Délai de postulation:** 11 mai 2014

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:**  
[www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

## Offre d'emploi

Le Service de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

### employé-e de commerce à 100%

**Votre mission:** accueillir les citoyens qui s'adressent à la réception du Service de l'Action sociale, renseigner les usagers sur la marche à suivre dans le cadre d'une annonce auprès du guichet social régional (GSR) et gérer les appels téléphoniques.

**Délai de postulation:** 4 mai 2014

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:**  
[www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

## Tour de Romandie

### Mesures de circulation

Le 4 mai prochain lors du contre-la-montre final de la 68<sup>e</sup> édition du Tour de Romandie, la circulation à Neuchâtel et dans la région sera perturbée. Diverses alternatives sont prévues et la population est invitée à utiliser les transports publics.

La route principale des Gouttes-d'Or à Neuchâtel (de la Maladière à Saint-Blaise) ainsi que les routes principales du parcours à Cornaux et Frochaux seront fermées à la circulation de 9 heures à environ 16 heures. Les entrées/sorties d'autoroute de Saint-Blaise (15), Monruz (14) et La Maladière (13) seront également fermées durant cet horaire. L'accès au centre de Neuchâtel, aux hôpitaux et sur le lieu de la manifestation, à la Maladière, se fera par les sorties Neuchâtel Ouest (10) et Serrières (11) ou la sortie de Vauseyon (12). Pour les automobilistes circulant à Cornaux, Enges et Frochaux, suivre les indications mises en place. A noter encore que le car postal Lignièrès - Saint-Blaise sera annulé le 4 mai 2014. Pour le parking, les visiteurs sont invités à utiliser celui des Jeunes-Rives (suivre indications Neuchâtel-centre).

**Renseignements complémentaires:** [www.tdr-ne.ch](http://www.tdr-ne.ch).

Pour les transports publics: [www.transn.ch](http://www.transn.ch), [www.cff.ch](http://www.cff.ch), [www.navig.ch](http://www.navig.ch).

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'art'chitecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour des transformations intérieures, réfection et isolation des façades et création de balcons 2-4, Espace de l'Europe, article 16067 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Poste immobilier Management et Services SA. Les plans peuvent être consultés du 25 avril au 27 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments et du logement), d'un permis de construire pour le réaménagement des locaux du contrôle des habitants et de l'état-civil 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, article 14331 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 avril au 27 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Madame Véronique de Biase, architecte à Cernier (Bureau d'architecture D. Biancolin - R. Barze), d'un permis de construire pour l'assainissement de pavillons scolaires provisoires dans le but de les rendre définitifs 21, chemin du Petit-Pontarlier, article 396 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation les Perce-Neige. Les plans peuvent être consultés du 25 avril au 27 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société Top Sun Energy SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble 27, rue de Comba-Borel, article 4981 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Catherine Adatte Gigon. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel-A. Porret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement dans la partie est de la toiture avec surélévation partielle, création de lucarnes et pose de velux 14, rue de la Côte, article 6762 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur François Götz. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société Top Sun Energy SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble 4, rue William-Roethlisberger, article 9013 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alain Francis Romang. Les plans peuvent être consultés du 2 mai au 2 juin 2014, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

La chronique sportive de...

# En piste à la Robella!

Anne  
Kybourg



La saison estivale s'ouvrira samedi 10 mai à la station de Buttes La Robella. En trottinette, en vtt ou encore en luge sur rails Féeline, le public aura l'occasion de dévaler les pentes herbeuses du site. Après un hiver peu neigeux, la station compte sur ces activités en plein air pour se maintenir à flot.

«Si tout se passe bien, la saison s'ouvrira le 10 mai: le télésiège a subi de grandes révisions et nous attendons encore des pièces à changer. On espère qu'elles arrivent à temps», relève Laurent Bütikofer, responsable d'exploitation. En dehors de la saison des neiges, la station de la Robella propose depuis 2007 des descentes en trottinette et un parcours de luge sur rails Féeline. Ces deux activités lui permettent de se diversifier en exploitant le potentiel du télésiège.

## Trottinettes tout terrain

Les trottinettes de la Robella n'ont rien à voir avec celles que l'on peut rencontrer en ville. Munies de pneus tout terrain, elles ont la taille d'un vélo. Le site de la Robella



Durant la saison estivale, qui s'ouvre samedi 10 mai, la station de Buttes La Robella propose au public de dévaler les pentes herbeuses en trottinette. • Photo: sp

propose des pistes de différents niveaux. Sur route goudronnée, à travers champs ou sur les sentiers caillouteux de forêts: il y en a pour tous les goûts. Les plus malins découvriront peut-être les chemins cachés qui mènent aux fontaines à absinthe. Pour pratiquer cette activité qui décoiffe, nul besoin d'être un grand sportif, ni un adepte de la vitesse. Chacun peut évoluer à son rythme et les trottinettes sont équipées de freins. Sans oublier que le casque est obligatoire.

## Parcours haut en émotions

Le circuit Féeline fonctionne déjà à la mi-saison. Attaché dans la luge sur rails, le visiteur commence son parcours par une montée. Arrivé en haut, il s'élanche dans des virages plus sinueux les uns que les autres. Les descentes sont courtes, mais riches en émotions. Une fois en bas, une seule envie: remonter! La station de la Robella propose également des courses en télésiège pour les vélos de descente. «Nous n'avons malheureusement pas les moyens de fournir

les vélos. Leur entretien serait trop coûteux», relève Laurent Bütikofer. Le site comporte aussi de nombreux sentiers pédestres. Les enfants ont la possibilité de participer à un petit jeu de piste sur le thème de la nature.

## Sensations indescriptibles

Prendre le télésiège en été revêt un caractère particulier: les paysages sont si différents de ceux rencontrés en hiver. C'est déjà une expérience en soi! Mais la descente en trottinette, peu importe la piste choisie, vaut vraiment le

détour. Elle procure des sensations indescriptibles. La luge Féeline permet également de franches parties de rigolade pour les petits comme pour les grands. «Le développement de la station et de ses infrastructures est à l'étude. Le télésiège pourrait à terme être remplacé par des télécabines», précise le responsable d'exploitation. D'ici là, trottinettes et luges Féeline sont à disposition à partir du 10 mai.

A.K.

• [www.robella.ch](http://www.robella.ch)

## A travers l'histoire



Par son toponyme, la rue du Musée rappelle que le Collège latin (que l'on aperçoit en partie sur la droite), actuellement siège de la Bibliothèque et de l'école supérieure Numa-Droz, accueillait autrefois les collections qui ont donné naissance aux trois musées de la Ville: histoire naturelle, ethnographie, art et histoire. Au sud de la rue se trouve une place, agrémentée d'une fontaine, qui portait autrefois le nom de Boulingrin. Entre 1907 et 1927, un pavillon de musique est installé au centre de la place. Carte postale éditée par Emile Chiffelle, vers 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photo actuelle: Stefano Iori.



Votations fédérales  
et cantonale

## Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votations fédérales sur

- l'arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»);
  - l'initiative populaire du 20 avril 2011 «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants»;
  - l'initiative populaire du 23 janvier 2012 «Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums)»;
  - la loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen),
- et en votation cantonale sur:**
- l'initiative constitutionnelle populaire cantonale «Avenir des Crêtes: au peuple de décider!» et le contre-projet du Grand Conseil,

**le 18 mai 2014**

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux,

du 20 février 2014;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

sur la proposition de son président, le Conseil communal précise:

### Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration commu-

nale **le dimanche 18 mai 2014 à 10 heures, au plus tard.**

### Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 17 mai 2014 à 12 heures, au plus tard.**

### Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 18 mai 2014 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

### Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 18 mai 2014, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

### Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus,

lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

### Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 16 mai 2014 à 15 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote)

Neuchâtel, le 16 avril 2014.

AU NOM DU CONSEIL  
COMMUNAL:

**Le président,**  
Olivier Arni

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol



Echos

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Violaine et Vincent Barrelet-DuPasquier, Danielle et Gérald Estoppey-Blanc à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, M<sup>me</sup> et M. Daisy et Etienne Broillet-Burri à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, M<sup>mes</sup> et MM. Lotti et Alphonse Wick-Ammann et Ginette et André Borel-Michaut à l'occasion de leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage, M<sup>me</sup> Agneta et François Bovet-Lagercrantz à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, M<sup>me</sup> et M. Hélène et Alfred Prêtre-Fleury à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.



Parlement de la Ville

## La gestion et les comptes de l'exercice 2013 sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 5 mai 2014, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

**14-003 – 14-201**

**Rapports du Conseil communal et de la Commission financière**, concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2013.

### Autres objets

**13-403**

**Proposition du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un art. 160 bis (nouveau) «Fortune nette et coefficient fiscal».

**14-604**

**Interpellation du groupe PLR par M. Jean Dessoulavy et consorts**, intitulée «Quel concept pour la mise en place du Wifi?».

**14-605**

**Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts**, intitulée «Neuchâtel, cité de la consommation d'énergie?».

**14-501**

**Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, intitulé «Que faire d'une place et son galet?».

Neuchâtel, le 9 avril 2014.

AU NOM DU CONSEIL  
COMMUNAL:

**Le président,**  
Olivier Arni

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

**Programme cinéma pour la semaine du 30 avril au 6 mai 2014**

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

**APOLLO 1**

**DIVERGENTE**

4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h15.  
Apollo 3: VF me, ve/sa 22h45.  
De Neil Burger.

**RIO 2 - 3D**

5<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me au di 13h30. VF me au ma 15h45.  
Apollo 2: 2D, VF me au ma 14h30.  
Apollo 3: 2D, VF me au ma 16h.  
De Carlos Saldanha.

**UNE RENCONTRE**

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 18h15.  
VF je, di 11h.  
Apollo 2: VF me au ma 20h30.  
De Lisa Azuelos.

**BRICK MANSIONS**

2<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me, ve/sa, 23h.  
De Camille Delamarre.

**APOLLO 2**

**LES YEUX JAUNES DES CROCODILES**

4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma, 17h45.  
De Cécile Telerman.

**NEED FOR SPEED - 3D**

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve/sa 22h45.  
De Scott Waugh.

**APPRENTI GIGOLO**

1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all je, di, 10h45.  
De John Turturro.

**APOLLO 3**

**BABYSITTING**

3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h45.  
De Philippe Lacheau.

**SUPERCONDRIQUE**

10<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF me au di 13h45.  
De Dany Boon.

**HUNTING ELEPHANTS**

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VO s-t. fr/all me au ma 18h30.  
De Reshef Levi.

**THE GRAND BUDAPEST HOTEL**

10<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all, je, di 11h.  
De Wes Anderson.

**ARCADES**

**THE AMAZING SPIDER-MAN 2 ET 3: RISE OF ELECTRO - 3D ET LE DESTIN D'UN HÉROS - 3D**

1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 14h30, 17h30.  
VF me au di, ma 20h30.  
VF me, ve/sa 23h15.  
VO angl. s-t fr/all lu 20h30.  
De Marc Webb.

**BIO**

**PAS SON GENRE**

1<sup>re</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 15h30, 18h.  
VF me au lu 20h30.  
De Lucas Belvaux.

**REX**

**BARBECUE**

1<sup>re</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 15h, 17h45, 20h15.  
VF me, ve/sa, 22h45.  
De Eric Lavaine.

**STUDIO**

**QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?**

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 16h, 18h, 20h30.  
VF me, ve/sa 22h45.  
De Philippe de Chauveron.

**CLOCHETTE ET LA FÉE PIRATE - 2D**

5<sup>e</sup> semaine. Pour tous. sug. 6 ans.  
VF me au di 14h.  
De Peggy Holmes.

**QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM**

**ENTRE SIMONE ET BRIGITTE. DE LA RÉVOLTE À LA SPIRITUALITÉ**  
Me 30.04, 20h, 16 ans révolus.  
En présence de la réalisatrice Sarah Kiani.

**Agenda pratique**

**Services d'urgence**

**Police:** 117.  
**Service du feu:** 118.  
**Urgences santé et ambulance:** 144.



**Hôpital Pourtalès et Maternité**

N° principal: tél. 032 713 30 00.  
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.  
**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Services publics**

**PROCAP – section du Littoral neuchâtelois** (passage Max.-de-Meuron 6), permanence sociale, de préférence sur rendez-vous, du lundi au jeudi, 8h30-11h30/14h-17h, jeudi jusqu'à 16h, tél. secrétariat: 032 724 12 34, www.procap.ch.

**ASLOCA-Neuchâteloise** (rue des Terreaux 1), information et défense des locataires. Consultations sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24, www.asloca.ch.

**Association culture, excursions, nature (ACEN)** (avenue de Bellevaux 26), organise des excursions liées à l'observation de la nature et du paysage, ainsi que des conférences et visites diverses. M. Yvan Renevey, président, tél. 032 725 62 88, www.acen.ch

**Association Lire et Ecrire**, cours de base pour adultes de langue française, tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

**Pharmacie d'office**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

**NOMAD maintien à domicile**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

**Permanence dentaire**

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

**Les services religieux**

**Cultes du dimanche 4 mai 2014**  
**Paroisse réformée évangélique**

**Sud:**

**Collégiale:** di, 10h, culte avec sainte cène.

**Temple du Bas:** je 01.05, 10h, médiation, salle du refuge. Di, 10h15, culte paroissial avec sainte cène sur le thème des femmes dans la Bible: Marthe et Marie.

**Nord:**

**Ermitage:** Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

**Valangines:** di, 11h45, culte aux rythmes de l'Afrique avec Présence Afrique Chrétienne.

**Communauté allemande**

Poudrières 21: di, 10h, Gottesdienst, H.H. Hintermann.

Portalès: di, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

**Eglises catholiques romaines**

**Basilique Notre-Dame:** sa 03.05 à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa 03.05 à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert:** sa 03.05 à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** sa à 16h30, messe en croate; di à 17h, messe en espagnol.

**Hôpital Portalès:** di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

**Eglise catholique chrétienne**

**Eglise St-Pierre** (rue de la Chapelle 7) à La Chau-de-Fonds: di, à 10h.

**L'instantané de Stefano Iori...**



... Anaïs, d'Alternative Etudiants Durable

**Impressum**

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Anne Kybourg, journaliste  
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Cathy Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires

## Publicité



**Naviguez en exclusivité en parade aux côtés  
du bateau à vapeur le « Neuchâtel »  
avec un repas à bord**



Réservation sur [www.navig.ch](http://www.navig.ch) / 032 729 96 00

  
**CAP GOURMAND**  
Traiteur • Events • Navigation

 **Navigation**  
Lacs de Neuchâtel et Morat SA



Vivre la ville propose une série de pages spéciales dans le cadre des festivités du 800° de la Charte de franchises

# Se faire une place dans la société

Dans le cadre du 800° anniversaire de la Charte de franchises de 1214, les autorités communales s'intéressent à la portée actuelle de cet acte fondateur de la communauté urbaine. La notion de citoyenneté se trouve au centre des festivités, qui visent à expliquer comment cette charte a permis aux citoyens de s'émanciper. A notre époque, les femmes comme les migrants doivent encore se battre pour se faire une place dans la société actuelle. Interview regards croisés avec Monika Dusong, première femme à siéger au Gouvernement neuchâtelois et Céline Maye, déléguée aux étrangers et aux étrangères du Canton de Neuchâtel.

## Comment la place des femmes et des étrangers a-t-elle évolué dans la société?

*Monika Dusong:* La place des femmes dans la société devrait aller de soi. Son évolution est extrêmement lente et conservatrice. Nous devons encore composer avec ce mythe qui suppose que la femme n'est pas l'équivalent d'un homme. Je suis assez sidérée de voir que les femmes doivent encore et toujours se battre pour l'égalité. Que faut-il encore faire pour qu'elles soient pleinement reconnues? Les femmes contribuent à la richesse et à la prospérité du pays. Elles assument leur responsabilité. La très lente évolution de leur place dans la société est frustrante.

**Neuchâtel est un des cantons les plus ouverts et progressistes en matière d'accueil des étrangers.**

*Céline Maye:* On retrouve des choses comparables pour les migrants et les migrantes. Parfois, c'est comme s'il fallait quémander une place dans la société. Il y a aussi cet esprit de devoir prouver constamment. La figure de l'étranger a toujours été présente, mais ce qu'on y associe, change. L'étranger était d'abord celui qui provenait du village d'à côté, puis le confédéré, et aujourd'hui le frontalier. Au départ, il s'agissait surtout d'hommes seuls. Des familles sont ensuite venues s'installer et maintenant Neuchâtel compte des étrangers de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations, qui



Monika Dusong et Céline Maye évoquent la place des femmes et des migrants au sein de la société actuelle.

sont nés ici. Tout dépend de la place que l'on donne et de celle que l'on prend. Certains étrangers le sont plus que d'autres, dans le regard des autres. Neuchâtel est un des cantons les plus ouverts et progressistes en matière d'accueil des étrangers. Il compte beaucoup d'associations, qui contribuent à leur intégration. Pour que celle-ci se réalise, il faut aussi que la société soit prête à donner une place aux migrants.

## A Neuchâtel, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1959 alors que les étrangers en bénéficiaient déjà au niveau communal depuis 1849. Quel regard portez-vous sur cet état de fait?

*C.M.:* C'est un geste fort! Neuchâtel a toujours fait preuve d'une grande ouverture. Les étrangers peuvent avoir accès à des responsabilités au sein de l'Etat. En 2000, ils ont obtenu le droit de vote au niveau cantonal, puis en 2007, l'éligibilité. A Neuchâtel, les étrangers installés durablement ont un pouvoir de décision sur leur vie.

*M.D.:* Il est pour le moins curieux sinon choquant de constater que les étrangers hommes étaient considérés comme plus aptes à s'occuper de la chose publique que les femmes. A l'époque, Neuchâtel se targuait d'être parmi les premiers cantons à octroyer le droit de vote aux femmes, mais il a fallu beaucoup de temps pour passer de la parole aux actes et de leur accorder la confiance. En 1959, il y a eu une première votation fédérale pour l'octroi du droit de vote et d'éligibilité des femmes au niveau fédéral. L'objet avait été clairement refusé. A

cette époque, j'étais dans un gymnase de filles à Bâle. Je me souviens que nos enseignantes avaient fait la grève – et nous les avions soutenues. Le droit de vote pour les femmes a ensuite été octroyé dans différentes régions, dont les cantons de Vaud, Neuchâtel et Bâle. En devenant adulte, j'ai été heurtée de ne pas pouvoir voter au niveau national. Je me sentais humiliée, comme mise sous tutelle. Ce n'est qu'en 1971 que le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral a été accordé aux femmes. Mais il a encore fallu vingt ans pour que je puisse siéger comme première conseillère communale à Neuchâtel. Qu'il est long le chemin de la théorie à la pratique!

## Que signifie aujourd'hui la notion de citoyenneté pour ces deux populations?

*M.D.:* S'impliquer, participer, voter, signer des pétitions, lancer des référendums. La citoyenneté n'a pas de sexe. A l'époque, le slogan de l'armée consistait à dire qu'elle faisait de nos hommes de bons citoyens. Et les femmes? Elles ne seraient donc pas des citoyennes? En tant que citoyennes et citoyens, nous faisons partie d'une même communauté de destin. En ce sens, il est aussi aberrant de vouloir isoler et exclure les étrangers comme membres de cette communauté. Il faut au contraire les intégrer avec nous.

*C.M.:* Etre citoyen, citoyenne, c'est participer. Et pas seulement dans la politique, il y a également les aspects social et professionnel. Faire partie d'une association, payer des impôts ou encore participer à la vie culturelle. Ici à Neuchâtel, on ressent

très fort cette possibilité d'intégration. C'est une ouverture à préserver. En ce sens, le droit de vote des étrangers est très important. Le canton compte 153 nationalités différentes: chacun peut amener ce qu'il a.

## Les festivités du 800° anniversaire de la Charte s'articulent autour des notions de liberté et d'égalité. A l'heure actuelle, de quelles contraintes les femmes et les migrants doivent-ils s'émanciper?

*C.M.:* De la discrimination. Nous devons garantir l'égalité des chances. Par exemple, pour postuler chacun devrait avoir les mêmes chances. Un autre aspect me paraît primordial: il faut reconnaître la place des étrangers et des étrangères dans la société et la valoriser.

*M.D.:* L'égalité des femmes est inscrite dans la Constitution, mais elle n'est pas appliquée. A l'heure actuelle, les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes. Je trouve cela insupportable. J'ai toujours été sceptique envers les quotas, mais maintenant je serais pour en introduire notamment pour les chefs de services, les postes à responsabilité et les conseils d'administration. Il y a 800 ans, la Charte de franchises était à la base de la prospérité de la ville. Les habitants ont ainsi obtenu le droit de prendre leur destin en main. Il doit aujourd'hui en être de même pour les femmes.

## Quels acquis restent-ils encore à développer?

*C.M.:* Il faut des outils et des incitations pour permettre de développer une réelle représentation de la diversité à tous les échelons de la société. De voir des femmes et des migrants présents à tous les niveaux donnent une preuve que c'est possible.

*M.D.:* Il faut mettre en œuvre un salaire égal pour un travail égal. Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et familiale, il faut développer les structures d'accueil pour les enfants. Neuchâtel est une ville assez exemplaire dans le domaine. Cela permet aux hommes de sortir du modèle classique des rôles dans une famille. Par ailleurs, il faudra introduire des quotas pour favoriser l'intégration des femmes au sein de la société, car on constate malheureusement que cela ne se fait pas spontanément.

Anne Kybourg